

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Partenariat et coordination avec les professionnels d'aide à domicile ainsi que des associations diverses

Possibilité de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement et éventuellement de l'Aide Sociale (se renseigner à la mairie de votre domicile).

Chaque résident a le libre choix de ses intervenants (médecin, infirmier, kiné, coiffeur etc ..)

Le tarif est fixé par le Conseil général et comprend une partie loyer et vie sociale, et une partie repas. D'autres prestations peuvent être proposées : entretien du linge, timbres etc ...

La résidence est ouverte aux personnes seules ou en couple âgées de plus de 60 ans ou de moins de 60 ans sur dérogation.

PLAN D'ACCES



La Résidence Foyer Jean Moulin vous propose :

- Une salle de restaurant lumineuse et vaste
- Un salon de coiffure
- Un salon de télévision avec écran géant
- Des espaces d'animation
- Une salle polyvalente de réunion et de cinéma
- Des boîtes aux lettres individuelles
- Une très grande véranda utilisée à des fins d'animation, de détente et de réception des familles

Pour tout renseignement ou visite , veuillez vous adresser par téléphone, courrier ou mail à :

Direction du Foyer Jean Moulin

5 Avenue Jean Moulin

62140 HUBY ST LEU

Tél : 03 21 86 85 82

Mail : lfjmoulin@aliceadsl.fr

COMMUNE HUBY ST LEU



Résidence Foyer Logement Jean Moulin



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La résidence est composée de 60 appartements d'environ 30 à 33 m², répartis sur plusieurs niveaux.

Le logement comprend : une entrée, une pièce principale avec coin cuisine et une salle d'eau avec wc.

Chaque résident aménage et décore son logement à sa convenance.



Un appartement d'hôte est à disposition des familles en cas de besoin. Le tarif est affiché à l'accueil.

Le minibus de l'établissement emmène sur Hesdin les résidents qui le désirent le mardi après midi et le jeudi matin sur le marché.

Une épicerie ambulante permet aux résidents d'effectuer quelques courses sur place tous les 15 jours.

Une présence 24h/24 permet d'assurer la sécurité des résidents en cas de besoin.

LA RESTAURATION

Les résidents prennent leur repas dans la salle de restaurant le midi et le soir, tous les jours de la semaine.

L'accès est ouvert aux familles et amis sur réservation.

La cuisine traditionnelle est préparée sur place.

Les repas sont variés et équilibrés.

Des repas à thèmes, fêtes calendaires et anniversaires sont proposés.



ADMISSION ET DEMARCHES

Un dossier de demande d'admission est remis à toute personne qui en fait la demande, futur résident, famille, assistant social, tuteur ou curateur.



LES ANIMATIONS

L'animation est une priorité à la Résidence Jean Moulin, chacun est libre de participer selon ses capacités et ses envies.

Un planning est proposé chaque mois, on peut y voir :

- Atelier mémoire
- Ateliers pâtisserie ou cuisine
- Sorties vers diverses destinations
- Gym douce
- Cinéma dans une salle aménagée
- Activités manuelles, jeux de société

La proximité de la magnifique forêt domaniale d'Hesdin apporte une qualité environnementale quel que soit la saison.



Le conseil de vie sociale a pour vocation de favoriser la participation des résidents et se réunit tous les trimestres. Il traite des questions se rapportant au fonctionnement de l'établissement.